



BULLETIN INSCRIPTION FOIRE EXPO - 1er au 5 OCTOBRE 2020

Le P'tit Marché & Marché des Producteurs

N° stand :

N° DOS :

RENSEIGNEMENTS GUIDE SALON

Nom commercial :	
Adresse :	
CP :	Ville :
Tél :	Port :
E-mail :	
Activité(s) :	

CONTACT ET FACTURATION

Raison sociale :	
Dossier suivi par :	
Tél :	Port :
E-mail :	
Adresse de facturation :	
CP :	Ville :
RC / RM / TVA intracom :	
(Joindre obligatoirement un extrait de registre commerce-métiers de moins de 3 mois ainsi qu'une attestation de responsabilité civile de l'année en cours)	

REGLEMENT

Chèque (ordre Régie des Palais)	Espèces (max. 300€)
Virement (préciser Foireexpo Perpignan)	Carte bancaire directe
CB à distance (fournir le nom de la personne à contacter et téléphone)	Paiement échelonné (hors acompte de 25%, contacter la comptabilité au 04 68 68 26 22)

Trésorerie municipale de Perpignan • Domiciliation : TP Perpignan
Code banque : 10071 • Code guichet : 66000 • N° de compte : 00002007869 • Clé RIB : 36
N° IBAN : FR76 1007 1660 000 00020 0786 936

Acompte de réservation : 25% du montant TTC avant le 3 Juillet 2020
Solde à régler avant le 11 Septembre 2020

REMISE FIDÉLITÉ

Le Palais des congrès et des expositions organise chaque année les salons Eco-maison, Séniors mais pas trop, Foire exposition, Rêves d'intérieurs - Viv'habitat et Salon du Mariage.

Si vous avez participé dans les 11 mois qui précèdent la Foireexpo d'Automne à :

- 1 salon, vous bénéficiez de **- 10%** de remise sur le prix du m².
- 2 salons, vous bénéficiez de **- 15%** de remise sur le prix du m².

ASSURANCE

Extrait : Somme assurée pour les emplacements sous hall et en air libre : 3000€ par droit d'inscription avec une franchise de 200€ à l'intérieur et à l'extérieur.

Assurances JLB ASSURANCES • 632 chemin de la Plaine Montaiquet • 13590 MEYREUIL • Tél 04 42 29 77 00

A retourner à

Palais des congrès et des expositions

Service organisation salons • CS 80112 • 66001 PERPIGNAN CEDEX
Frédéric CANAL • 06 16 93 08 02 • f.canal@congres-perpignan.com

LOCATION D'UN STAND NU (en mètre linéaire)

* suivant disponibilité et respect des délais

Extérieur (sous chapiteau, profondeur du stand 3m)	60€ x	ml =	€HT
Extérieur (sous chapiteau, profondeur du stand 2m)	52€ x	ml =	€HT

Remise fidélité sur le prix du m² de 10% 15% = €HT

(voir conditions en bas du bulletin)

Assurance & droits d'inscription obligatoires = 90 €HT

BRANCHEMENT ELECTRIQUE

3kw - 1 prise (12A) 52€ x 1 = offert €HT

OPTIONS

Branchement électrique au-delà de 3kw à votre charge

6kw - 2 prises (12A) 220€ x = €HT

12kw - 3 prises (12A) 275€ x = €HT

18kw - 6 prises (12A) 331€ x = €HT

MOQUETTE POSEE*

En extérieur 6€ x m² = €HT

PARKING EXPOSANTS* (contrôlé)

20€ x = €HT

TOTAL HT = €HT

TVA 20% = €HT

TOTAL TTC = €

ACOMPTE 25% = €

RESTE A PAYER = €

BESOINS EN MATERIEL

Veuillez préciser la quantité souhaitée :

MATERIELNOMBRE

Grille

Table (1m80 x 0,80)

Chaise

Caution exigée pour toute demande

RENSEIGNEMENTS SALON

Montage : lundi 28, mardi 29 et mercredi 30 septembre de 8h à 20h.

Démontage : lundi 5 octobre de 20h à 22h et mardi 6 octobre de 8h à 18h. Ouverture aux exposants pendant le salon : 9h.

Nota : Les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte du salon.

Ouverture au public

> Du jeudi 1er au lundi 5 octobre : 10h à 20h.

> Nocturne vendredi jusqu'à 23h.

Tarif entrée : 5€ pour les adultes. Payant à partir de 16 ans.

REMISE DES DOSSIERS

VOTRE DOSSIER EXPOSANT COMPREND

> 100 invitations + 100 invitations pour la nocturne [valables uniquement le vendredi de 18h à 23h].

Merci d'indiquer le nombre de cartes d'exposants dont vous aurez besoin :

Invitations

Afin de réduire nos impacts environnementaux, une invitation numérique sera réalisée et vous sera transmise en supplément de votre commande de carnets d'invitations papier.

Retrait de vos cartes exposants et invitations :

> Jusqu'au vendredi 25 septembre à 12h - Service comptabilité, 1er étage du Palais des congrès.

> A partir du lundi 28 septembre dès 8h : commissariat exposants, hall d'entrée du Parc des expositions.

Il appartiendra à l'exposant de vérifier l'exactitude du contenu de son dossier.

Après remise et signature de réception, aucune réclamation ne pourra être reçue.

Les cartes d'accès ne seront remises qu'à réception du solde de la facture.

Service comptabilité :

Delphine QUILES : 04 68 68 26 22 - d.quiles@congres-perpignan.com

ENGAGEMENT

Le signataire dûment mandaté et agissant pour le compte de l'exposant direct s'engage par la présente à exposer à la FOIREXPO D'AUTOMNE du 1er au 5 Octobre 2020, sous réserve de son acceptation par le Palais des Congrès et des Expositions et déclare avoir pris connaissance du tarif des frais de participation, du règlement particulier de la manifestation ainsi que des règlements de sécurité (disponibles sur demande au Palais des Congrès et des Expositions et sur www.congres-perpignan.com).

Le signataire accepte toutes les clauses et conditions contenues dans les documents énumérés ci-dessus et s'engage à les respecter sans restriction ni réserve d'aucune sorte.

Le bulletin d'inscription ne pourra être pris en considération que s'il nous parvient rempli correctement, daté et signé.

Un chèque d'acompte correspondant à 25 % du montant TTC de la commande doit nous être envoyé avant le 3 juillet 2020.

A défaut de réception de l'acompte, dans les délais impartis, le Palais des Congrès et des Expositions se réserve le droit d'attribuer votre emplacement à une autre entreprise. En cas de désistement 30 jours avant le salon, le montant de l'acompte sera malgré tout dû par l'exposant.

LA PARTICIPATION NE SERA DEFINITIVE QU'APRES REGLEMENT INTEGRAL DU DECOMPTE, avant le 11 Septembre 2020.

NOM ET PRENOM

EN QUALITE DE

DATE :

LIEU :

SIGNATURE :